

20 juil 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 20 juillet 2004](#)

Plans d'urgence

Sur proposition de Monsieur Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

Sur proposition de Monsieur Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

Le projet coordonne les principes essentiels de la planification d'urgence. Il décrit le contenu des différents plans d'urgence et d'intervention ainsi que les modalités pour mettre sur pied une structure organisationnelle et fonctionnelle. Il fournit au bourgmestre et au gouverneur un instrument clair et précis qui doit les aider dans leur obligation légale d'établir un plan d'urgence et d'intervention. Sur la base de ce projet, ils doivent pouvoir gérer de manière optimale toute situation d'urgence à laquelle ils seraient confrontés. Le projet harmonise aussi le contenu et la terminologie des plans. (*) (*) vu l'arrêté royal du 31 janvier 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe